

Pour toute intervention d'urgence nécessitant l'intervention d'un prestataire (gardiennage, remplacement des serrures...), il convient préalablement de contacter nos équipes sinistres au +33(0)5 56 67 71 79

Nom de la société : n° SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Numéro de téléphone :

Adresse email : @.....

Référence contrat Hiscox :

Type de sinistre

- Incendie Vol, vandalisme Bris de glace Tempête, neige grêle Catastrophe Naturelle
 Emeutes, mouvements populaires Attentats et actes de terrorisme Casse accidentelle
 Effondrement des bâtiments Dégâts des eaux Bris de machines / tous risques informatique
 Détérioration de marchandises sous température dirigée Dommages matériels en cours de transport

Informations générales sur le sinistre

Date de survenance: / / et / ou constatation : / /

Description des circonstances et des dommages

.....

Le sinistre a-t-il engendré des pertes financières (perte d'exploitation, frais supplémentaire d'exploitation, frais et pertes additionnels, perte de la valeur vénale du fonds de commerce) ? oui non

Si oui, description de la perte engendrée :

En cas d'incendie, précisez où ce dernier a pris naissance :

En cas de vol ou vandalisme :

- Effraction oui non
Si oui, porte d'entrée volets fenêtres autres (précisez) :
- Moyens de protections enclenchés :
 Mécaniques (volets, serrures ...). Si oui lesquels ?
- Electroniques (alarme). Si oui, transmettre tout justificatif de mise en marche de l'alarme et de son déclenchement.

Pièces à joindre avec le formulaire ou dans les meilleurs délais

- Constat de dégât des eaux à remplir avec toutes les parties concernées.
- Dépôt de plainte à effectuer dans les 24h auprès des autorités compétentes.
- Formulaire « dommages électriques » à remplir par le réparateur.
- Etat de pertes répertoriant les biens sinistrés accompagnés des justificatifs d'appartenance et de valeur (factures d'achats, estimation avec descriptif....)
- Devis de remise en état ou de remplacement à l'identique (avec le devis de remplacement à l'identique du matériel avec les caractéristiques et performances équivalentes en cas d'indisponibilité sur le marché au jour du sinistre ...).
- Rapport d'intervention des pompiers en cas d'incendie.

Merci de bien vouloir transmettre ce formulaire dûment complété à
Hiscox France Service Sinistres - 12, quai des Queyries immeuble le Millenium 33100 Bordeaux- ou
par mail à : hiscox.sinistres@hiscox.fr